



COMMUNAUTE ECONOMIQUE ET MONETAIRE DE L'AFRIQUE
CENTRALE

CEMAC

.....

POLE REGIONAL DE RECHERCHE APPLIQUEE AU DEVELOPPEMENT DES SYSTEMES
AGRICILES D'AFRIQUE CENTRALE



**RAPPORT DE LA QUATRIEME SESSION ORDINAIRE
DU CONSEIL SCIENTIFIQUE DU PRASAC**

Libreville, 29 -31 octobre 2018

Sommaire

Introduction

La quatrième session du Conseil Scientifique du PRASAC s'est tenue à Libreville, République du Gabon, du lundi 29 au mercredi 31 octobre 2018 à l'Hôtel Boulevard sous le patronage du Commissaire Général de la Recherche Scientifique (CENAREST) et du Directeur Général du PRASAC. Ce Conseil a regroupé les membres du Conseil Scientifique du PRASAC, les animateurs Régionaux des modules et l'équipe de la Direction Générale du PRASAC.

L'objectif global de cette quatrième session du Conseil était de valider les rapports scientifiques des modules du projet « production durable du manioc en Afrique Centrale et intégration au marché » et de prendre connaissance des activités menées par le PRASAC depuis 2015, et de discuter des perspectives scientifiques de l'institution.

De façon spécifique, il a été question de :

1. examiner et adopter les rapports d'activités scientifiques finaux des modules du projet manioc ;
2. examiner le rapport d'activités du PRASAC sur la période de 2015-2018 ;
3. échanger sur la stratégie du PRASAC;
4. prendre connaissance du rapport de la semaine des Doctorales ;
5. échanger sur les actions efficaces pouvant faciliter la préparation, le déroulement et la réussite du colloque de fin de projet. En d'autres termes, il s'agira :
 - Le niveau réel de préparation du colloque ;
 - De revisiter le programme du colloque qui décline le déroulement de l'événement ;
 - De revisiter le budget du colloque ;

- De revisiter la liste des membres du Comité Scientifique du colloque ;
- de proposer des actions immédiates de la préparation du colloque, assortit d'un programme et d'un suivi réel.

Durant les trois jours, la première journée a été marquée par le huit clos des membres du Conseil Scientifique et la présentation des modules 2, 3 et 4 ; le second c'est la suite des présentations des modules 5 et 6 suivit de la présentation des activités du PRASAC 2015-2018 et le dernier jour a été entièrement consacré au cadrage de la démarche d'élaboration du Plan Stratégique du PRASAC.

Ce document tien lieu du rapport des membres du Conseil Scientifique. Il s'articule au tour :

- Observations générale sur les 6 modules suivi des recommandations ;
- Les observations à chaque Module suivi des recommandations ;
- Les observations relatifs au colloque de fin de projet Manioc ;
- Et enfin les remarques sur le processus d'élaboration du Plan stratégiques du PRASAC

1. Observations générales sur les rapports par Module

À la suite des différentes présentations, le Conseil Scientifique constate pour les modules :

- ✓ Connaissent une amélioration du point du forme (page de garde) ;
- ✓ Connaissent une amélioration du point du vue qualité scientifique ;
- ✓ Connaissent une production importante de masse de données dans par module ;

Cependant, quelques insuffisances sont notées :

- ✓ les résumés ne présentent pas assez de résultats obtenus et ne tiennent pas compte des recommandations du CS 2015 ;
- ✓ l'insuffisance de traitement des données collectées ;

- ✓ faible prise en compte de la multidisciplinarité tant sur le plan de la revue bibliographique que de la mise en œuvre des travaux ;
- ✓ le manque de synergie dans l'articulation des modules lié à une faible coordination et animation régionales ;
- ✓ Faible valorisation scientifique (publication scientifique) ;

2. Recommandations générales sur les rapports par Module

Suite à ces observations générales, le Conseil Scientifique recommande :

1. Un résumé en une page contenant des résultats en cohérence avec les livrables attendus avec maximum dix mots clés;
2. Davantage faire l'analyse statistique complémentaire de données existantes ;
3. Adoption une approche de multidisciplinaire dans la valorisation scientifique (plusieurs disciplines dans la rédaction des manuscrite) ;
4. Production scientifique (articles, fiches techniques, etc.) pour valoriser la masse de données disponibles.

3. Observations et recommandations sur chaque module

3.1. Module 1. Gestion et coordination du projet

Le Conseil Scientifique déplore :

- l'arrêt de financement de DEU ;
- Retard dans le déblocage de fonds de FODEC (2^{ème} finance),
- le manque d'argent qui favorise la démotivation des chercheurs

3.2. Module 2. Connaissance et valorisation des variétés cultivées localement

En plus des observations générales, le Conseil Scientifique relève, pour le module 2, une faible approche pluridisciplinaire. Une présentation des

résultats indépendamment des zones agro-écologiques. Cependant, le Conseil remarque que les six résultats et produits attendus de ce module ont été presque atteints.

Le Conseil Scientifique recommande, par conséquent, aux chercheurs impliqués, de construire une base de données sur la caractérisation morphologique sur les variétés locale, aux Délégués Nationaux et aux Animateurs Régionaux, de prendre en compte les zones agro-écologiques même si les variétés sont utilisées indépendamment de celle-ci.

3.3. Module 3. Connaissance et amélioration des pratiques culturales paysannes

Le Conseil Scientifique relève également une faible approche pluridisciplinaire, l'amendement des sol sans une analyse préalable des sols ; les variétés utilisés ne sont pas les mêmes que celles choisies dans le module 2, le concept « Champ école » paysan était approprié dans ce schéma pour les producteurs et surtout il manquait référentiels techniques des bonnes pratiques culturales auprès du petit producteur.

Le Conseil scientifique recommande de tenir compte des associations culturales dans la description des systèmes de cultures et surtout de tenir compte des livrables qui sont attendus :

- . Base de données référencées sur les systèmes ;
- . Fiches techniques sur les itinéraires améliorés ;
- . Diffusion des référentiels techniques des bonnes pratiques culturales auprès du petit producteur.

3.4. Module 4. Lutte contre les maladies et ravageurs

Le Conseil Scientifique relève avec satisfaction la cartographie des maladies et ravageurs et l'importance de production de données.

Le Conseil Scientifique recommande, de porter une attention sur la Striure Brune qui a pris naissance en RDC et menace la sous-région, de valoriser

davantage statiquement les données et surtout de produire les livrables définis dans la convention à savoir :

- . Les maladies et les ravageurs ayant un impact sur la productivité du manioc sont identifiées et leurs répartitions dans la région connues
- . Différentes souches de virus de la mosaïque africaines caractérisées
- . Méthodes de lutte intégrée diffusées
- . Stratégie de diffusion du matériel de plantation sain mise en place

3.5. Module 5. Étude des usages et des marchés pour l'amélioration de la qualité des produits

Le Conseil Scientifique relève avec satisfaction, la production d'une masse importante de données bien valorisée par de publications. Seulement, certaines recommandations du 3^{ème} CS en 2015 ne sont pas respectées notamment la présentation du document. Les préoccupations relatives à l'analyse des marchés (production, transformation, commercialisation et consommation du manioc et de ses dérivés) doivent être bien prises en compte en collaboration avec les agroéconomistes. L'attention doit être surtout centré sur les livrables qui sont recentrés autour des points suivants :

- . Les contraintes des activités post récolte du manioc sont analysées et identifiées (faire encore un toilettage)
- . Fiches techniques sur les procédés de transformation adaptés et applicables par le petit producteur
- . Des stratégies de production adaptées au marché sont mises en place par les producteurs et les associations de producteurs
- . Mise en place d'une veille des marchés au niveau de la plateforme régionale sur le manioc.

3.6. Module 6. Renforcement des capacités technique et de la recherche de l'espace CEMAC

Le Conseil Scientifique note avec satisfaction l'octroi des bourses aux étudiants de Master et de Doctorat au Cameroun, en Centrafrique, au Congo en Guinée Équatoriale et au Tchad. Cependant le Conseil déplore le forte déperdition (environ 40 %). Ce qui a suscité des questions de critères de choix des boursiers c'est les conseillers.

Le Conseil Scientifique de plaider auprès des partenaires pour soutenir les thésards en fin de formation et qui n'ont pas encore soutenus ; les documents produits (mémoires thèses, masters, fiches techniques, Posters, etc.) doit être mis à la disposition du Prasac

4. Colloque de fin du Projet

Le Conseil scientifique prend note de la difficulté de programmer le colloque de fin du projet manioc début 2018 comme cela avait été envisagé. Il note cependant que la date actuellement prévue (fin janvier 2019) est maintenant très proche. Le CS recommande vivement au PRASAC de mettre toute son énergie en œuvre pour s'assurer que le colloque soit bien un succès scientifique international comme souhaité. Il doit :

- S'assurer de la disponibilité des membres du conseil scientifique (en particulier les membres internationaux)
- S'assurer de l'envoi aux évaluateurs des résumés et de la sélection des résumés dans les temps
- S'assurer de la réception et de la relecture des communications envoyées
- Mettre en place un système pour une inscription en ligne
- Mettre en place un système transparent pour attribuer les prises en charge des étudiants

5. Processus d'élaboration du Plan stratégique du PRASAC

Le Conseil Scientifique a discuté et s'est entendu sur un mode d'élaboration du plan stratégique du PRASAC. Le CS souhaite vivement que ce plan stratégique permette d'obtenir un financement récurrent de la CEMAC qui permette d'assurer un fonctionnement de base du PRASAC. Le CS se félicite que la CEMAC ait pu assurer un soutien au PRASAC pour la finalisation du projet Manioc lors du retrait du financement de l'UE.

Le Conseil scientifique, à la lecture des rapports du projet Manioc, émet les recommandations suivantes au PRASAC :

Dans l'avenir, le PRASAC s'assurera que les projets disposent d'un chef de projet en charge de son animation et de son suivi scientifiques avec l'appui du PRASAC (en particulier pour la gestion financière).

Le Conseil Scientifique recommande vivement au PRASAC de mettre en place une stratégie de gestion des données.

Le Conseil scientifique recommande que le PRASAC prépare les compétences de la communauté scientifique de demain en Afrique Centrale en assurant un suivi rapproché des doctorants ; en proposant régulièrement des doctoriales qui regroupent les étudiants des différents pays ; en proposant des bourses compétitives pour des stages d'études complémentaires pendant le travail de thèse. Des compléments de formations pour les chercheurs en postes pourront aussi être mises en place selon les besoins (analyses de données ; co-construction de questions de recherches avec les acteurs ; rédaction d'articles scientifiques...).

Conclusion
